

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2019

Date de convocation : 21 mars 2019

Date d'affichage : 21 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-sept mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – SILVESTRE Rachel – AUROUX François – LABLANQUI Jean-Marie – JUVENON Marie-Hélène – TRAINEAU Marie-France – GIROT Dominique – WOZNIAK Jean-Marie – GRACIANO Manu – ANGE Josiane – BOISSIEUX Thierry – CAMU Géraldine.

Absents excusés : BETON Brigitte.

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence – MANEVAL Frédéric – GRANGER Franck – DERBIER Paul – ROBIN Christelle

Procurations : BETON Brigitte – GIROT Dominique.

Josiane ANGE a été élue secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 FEVRIER 2019**

Lecture est faite par le Maire.

Pas de remarques supplémentaires.

**Approuvé à l'unanimité**

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET LOCAUX PROFESSIONNELS – M4.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente dans le détail des chapitres et des articles comptables les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues et réalisées. Présentation est également faite du Compte de Gestion 2018 envoyé par la Trésorerie.

**Voté à l'unanimité**

- **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET LOCAUX PROFESSIONNELS – M4.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente dans le détail des chapitres et des articles comptables les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues et réalisées. Présentation est également faite du Compte Administratif 2018.

## INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévu	97 670.62 €
	Réalisé	39 516.78 €
	Restes à réaliser	0 €
RECETTES	Prévu	97 670.62 €
	Réalisé	0 €
	Restes à réaliser	0 €

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévu	117 344.69 €
	Réalisé	14 773.38 €
	Restes à réaliser	0 €
RECETTES	Prévu	117 344.69 €
	Réalisé	17 353.51 €
	Restes à réaliser	0 €

## RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

INVESTISSEMENT	- 39 516.78 €
FONCTIONNEMENT	2 580.13 €
RESULTAT GLOBAL	- 36 936.65 €

### Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET PRINCIPAL – M14.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente dans le détail des chapitres et des articles comptables les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues et réalisées. Présentation est également faite du Compte de Gestion 2018 envoyé par la Trésorerie.

### Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL – M14.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente dans le détail des chapitres et des articles comptables les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues et réalisées. Présentation est également faite du Compte Administratif 2018.

Le Maire quitte la salle du Conseil Municipal afin de passer au vote laissant la Présidence à Jean-Marie LABLANQUI.

## INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévu	1 999 454.06 €
	Réalisé	892 458.74 €
	Restes à réaliser	1 047 622.33 €
RECETTES	Prévu	1 999 454.06 €
	Réalisé	592 682.11 €
	Restes à réaliser	0 €

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévu	1 418 640.55 €
	Réalisé	931 351 €
	Restes à réaliser	80 782.76 €
RECETTES	Prévu	1 418 640.55 €
	Réalisé	1 472 388.68 €
	Restes à réaliser	0 €

## RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

INVESTISSEMENT	- 299 776.63 €
FONCTIONNEMENT	541 037.68 €
RESULTAT GLOBAL	241 261.05 €

### Voté à l'unanimité

- **AFFECTATION DU RESULTAT 2018 – BUDGET LOCAUX PROFESSIONNELS – M4.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente l'affectation du résultat qui est proposé comme ci-après :

Le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	2 754.83 €
- Un déficit reporté de :	174.70 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 580.13 €
- Un déficit d'investissement de :	39 516.78 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0 €
Soit un besoin de financement de :	39 516.78 €

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2019 en excédent :	2 580.13 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	2 580.13 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	0 €
Résultat d'investissement reporté (001) en déficit :	39 516.78 €

### **Voté à l'unanimité**

- **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET LOCAUX PROFESSIONNELS – M4.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente dans le détail des chapitres et des articles comptables les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues et réalisées en 2018 ainsi que les propositions 2019 et notamment la vente de la maison médicale pour 67 000 € et l'acquisition suite à préemption des locaux commerciaux pour 110 000 €.

La vente de la maison médicale pour 67 000 € induisant la prise en compte en dépense et en recette d'ordre de sa Valeur Nette Comptable.

#### **INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>197 678.06 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>197 678.06 €</b>
001	39 516.78 €	16	2 836.83 €
16	32 200 €		
21	110 000 €		
Ordre	15 961.28 €	Ordre	194 841.23 €

#### **FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>211 691.23 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>211 691.23 €</b>
011	2 350 €	75	25 300 €
65	500 €	77	137 466.08 €
66	14 000 €	002	32 963.87 €
Ordre	194 841.23 €	Ordre	15 961.28 €

### **Voté à l'unanimité**

- **AFFECTATION DU RESULTAT 2018 – BUDGET PRINCIPAL – M14.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente l'affectation du résultat qui est proposé comme ci-après :

Le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	248 307.14 €
- Un excédent reporté de :	292 730.54 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	541 037.68 €

- Un déficit d'investissement de :	299 776.63 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	1 047 622.33 €
Soit un besoin de financement de :	1 347 398.96 €

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2019 en excédent :	541 037.68 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	299 776.63 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	241 261.05 €
Résultat d'investissement reporté (001) en déficit :	299 776.63 €

### **Voté à l'unanimité**

- **APPROBATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2019**

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux cette année en raison de l'augmentation du montant de l'imposition qui aura lieu du fait de l'augmentation par l'Etat du montant des bases locatives à hauteur de 2.2%.

Le Maire présente le document des services fiscaux retraçant le montant des taux des impôts locaux et des recettes attendues.

Les taux des impôts locaux 2018 et donc 2019 en cas d'absence d'augmentation par la commune sont de :

- Taxe d'habitation : 11,26 %.
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,06 %.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,79 %.

### **Voté à l'unanimité**

- **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL – M14.**

Monsieur Jean-Marie LABLANQUI présente dans le détail des chapitres et des articles comptables les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues et réalisées en 2018 ainsi que les propositions 2019.

### **INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>1 954 928.96 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>1 954 928.96 €</b>
001	299 776.63 €	10	429 776.63 €
16	120 500 €	13	461 159 €
20	15 280 €	16	941 908.57 €
21	372 980.78 €		
23	1 136 391.55 €		
Ordre	10 000 €	Ordre	122 084.76 €

## FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES</b>	<b>1 435 033.60 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>1 435 033.60 €</b>
011	454 252.76 €	70	118 020 €
012	479 500 €	73	804 436.55 €
65	297 896.08 €	74	215 106 €
66	40 300 €	75	25 200 €
67	11 000 €	76	10 €
022	30 000 €	77	6 000 €
		013	15 000 €
		002	241 261.05 €
Ordre	122 084.76 €	Ordre	10 000 €

### Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF POUR LA MISE A DISPOSITION DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LE PROJET D'HABITAT INCLUSIF AVEC CAP SOLIDARITE ;**

Le Maire propose de mettre en place un bail emphytéotique administratif avec Cap Solidarité pour le projet d'habitat inclusif et notamment pour leur mettre à disposition 6 places de stationnement sur le domaine public.

Plusieurs conseillers souhaitent savoir si les places vont être délimitées.

Le Maire répond que non, mais qu'il est possible de citer certains sites situés à proximité de la structure comme la place Henri Bossanne, le parking de l'école et le parking de la salle des fêtes.

### Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DU DISPOSITIF ALERTE CRUE PROPOS2 PAR CIL.**

Manu GRACIANO présente le dispositif au Conseil Municipal suite à une rencontre avec le SIABH et d'autres communes adhérentes.

Il s'agit d'un système d'alerte en cas d'inondation, de neige, etc. qui contacte une liste d'appel mise en place en lien avec la commune et l'entreprise.

Il faudra mettre en place ces listes en collaboration avec les administrés pour qu'ils communiquent leurs coordonnées.

L'avantage de ce dispositif est que les communes en amont et en aval dans le périmètre sont aussi intéressées et que cela peut permettre aux communes en amont de prévenir les communes en aval en cas de crue.

La mise en place s'élève à 770 € HT, l'abonnement annuel à 700 € HT auxquels il faut ajouter les frais de télécommunication en cas d'utilisation.

### Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DES PARCELLES C 488 et 489 SITUEE 3 IMPASSE DE LA SOIERIE – CITE CLAIRVAL 2.**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 18 mars 2019, adressée par Maître VIGNERON, notaire à Valence, en vue de la cession d'une propriété située 3 impasse de la Soierie – Cité Clairval 2, à Clérieux, cadastrée C 488 et 489, d'une superficie totale de 114 m<sup>2</sup>, appartenant à la Drôme Aménagement Habitat.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

### **Voté à l'unanimité**

- **QUESTIONS DIVERSES**

**Manu GRACIANO RAS**

**Jean-Marie WOZNIAK** rappelle les éléments du planning et notamment le concert du 3 avril 2019 à 20H30 spectacle Radio Babel Marseille ainsi que la parcours du cœur le 6 avril 2019.

**Thierry BOISSIEUX** demande quand commencent les travaux de la digue. Le Maire répond qu'ils commencent début mai pour une durée d'environ 6 mois.

**Rachel SILVESTRE RAS**

**Géraldine CAMU** apprécie de recevoir les comptes-rendus de bureau municipal et suggère de faire une fresque sur le mur de la place Henri Bossanne.

**Josianne ANGE** rappelle l'évolution de la zone des Bouviers avec de nouveaux contacts et précise que l'agglomération va changer le panneau implanté sur la zone.

**François AUROUX**

- Evoque le problème de tampon dans la rue du Chalon avec du béton en mauvais état autour. Manu GRACIANO va demander à l'Agglomération une remise en état.
- Evoque également le problème du chemin à droite de l'école Sacré Cœur qui est en terre et ne retient pas l'eau. Le Maire répond que c'est le SIEV qui est intervenu et qui a mis le terrain à nu et qu'il devra le remettre en état.

**Dominique GIROT RAS**

**Marie-Hélène JUVENON RAS**

**Marie-France TRINEAU** était à la remise du chèque à l'association rêve par le CMJ.

**Jean-Marie LABLANQUI** annonce que les luminaires de la place Henri Bossanne doivent être installés la semaine de l'inauguration (26/04/2019) et que l'enrobé est prévu pour la semaine prochaine.

**Fabrice LARUE** demande à ce que le Conseil Municipal soit présent pour l'inauguration de la mairie le 26 avril 2019. Celle-ci étant prévue à 17H il faudrait que les membres du Conseil Municipal soient présents à partir de 16H ou dans l'idéal à 15H.

Il rappelle également qu'il souhaite la présence de tout le Conseil Municipal pour les élections européennes du 26 mai 2019 (Rachel SILVESTRE ne pourra être présente).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.